



Championnat Régional Vétérans Règlement

Adoption : 03/02/2022
Entrée en vigueur: 03/02/2022
Application : immédiate
Validité : Permanente
Commission : Compétitions

Nombre de pages : 5

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

1. PRESENTATION

1.1. Objet

Le « Championnat de Bourgogne Franche-Comté Vétérans » (Championnat BFC Séniors) est une compétition individuelle organisée par la « Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton » (LBFCBad) à l'issue de laquelle sont décernés les titres de champion de Bourgogne Franche-Comté dans les cinq disciplines et dans les séries suivantes de V1 à V8 :

- Simple Homme
- Simple Dame
- Double Homme
- Double Dame
- Double Mixte
- N
- R
- D
- P et NC

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'organisation et le déroulement sportif du championnat BFC Vétérans, ci-après désigné « le championnat ». Il est complété par le règlement cadre des compétitions ligue et un éventuel règlement particulier.

1.2. Organisation saison 2021-2022

Le championnat se déroulera les samedi et dimanche 26 et 27 Mars 2022 au gymnase du Champ de Foire et au Complexe Michel Cerdan à Héricourt. L'organisateur retenu est AMICALE LAIQUE HERICOURT 70.

2. CRITERES DE PARTICIPATION

2.1. Licences et nationalité

Seuls peuvent être admis à participer les joueurs licenciés, au plus tard le 21 Mars 2022, à une instance affiliée à la LBFCBad et ne faisant l'objet d'aucune suspension à cette date. Le championnat est ouvert à tous les licenciés à la LBFCBad sans restriction de nationalité.

2.2. Catégorie d'âge et série d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à partir de la catégorie d'âge V1. Les joueurs seront répartis dans leurs séries de classement (NC/P – D – R – N) au sein d'une même catégorie (V1 – V2 – V3 - ...) si le nombre d'inscrits le permet.

Exemple

V1 : Série N / V1 : Série R / V1 : Série P

Pour garantir une compétition la plus agréable possible aux participants, des éventuels regroupements seront effectués dans l'intérêt sportif de toutes et tous.

Pour les paires, ne sera considéré que la série du joueur le mieux classé.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans chacune des trois disciplines (simple, double et mixte)

2.3. Classement et CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire)

Le classement et le CPPH utilisés sont ceux de la semaine de validation des inscriptions, soit ceux du **Jeudi 24 février 2022**. La valeur de chaque paire sera estimée suivant la somme des CPPH. Pour les simples comme pour les doubles, les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.

2.4. Tableaux de simple

Pour chaque série, seront automatiquement qualifiés :

- Les joueurs les mieux classés au CPPH pour compléter le tableau.
- 2 invitations pour les licenciés du club organisateur

2.5 Tableaux de double et mixte

Pour chaque série et chaque discipline, seront automatiquement qualifiés :

- 1 invitation pour une paire comptant au moins un joueur licencié dans le club organisateur.
- Les paires les mieux classés au CPPH pour compléter le tableau.

Constitution des paires de doubles Les inscriptions sont réservées uniquement aux paires constituées (pas d'inscription au choix). Toutefois, les joueurs le souhaitant peuvent s'inscrire au choix uniquement dans le but de palier à un forfait ou compléter un tableau.

2.4.5. Remplaçants

Les joueurs/paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre décroissant au CPPH.

3. MODALITES D'INSCRIPTIONS

3.1. Diffusion des invitations

Les invitations : – Envoi des invitations au plus tard le lundi 07 février.

- Relance les lundis 14 et 28 février
- Date limite d'inscription : Samedi 05 mars 20h00 via Badnet.
- Diffusion des participants retenus et de la liste d'attente : Lundi 7 mars.
- Tirage au sort entre 9 et 5 jours avant la compétition ;
- Envoi des convocations : le lundi 20 mars.

3.2. Modalités d'inscription

Un joueur doit être inscrit par son club uniquement. L'inscription s'effectue selon les modalités précisées dans l'invitation dans les délais mentionnés au § 3.1 ci-dessus. Le règlement des droits d'inscription sera à acquitter sur facture adressée par la LBFCBad aux clubs à l'issue de la compétition.

3.3. Montant des droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à :

- 10€ pour un tableau, 14€ pour deux tableaux, 18€ pour 3 tableaux.

4. DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

4.1. Horaires indicatifs

- Première journée : samedi à partir de 8h30 et jusqu'à 20h
 - o Samedi matin : Mixte en intégralité
 - o Samedi après-midi : Simples, phases qualificatives
- Deuxième journée : dimanche de 8h30 à 18h00 (remise des récompenses incluse).
 - o Dimanche matin : Doubles, phases qualificatives
 - o Dimanche après-midi : Phases finales et remise des récompenses.

Le championnat se déroule sur 2 jours. Les participants doivent se rendre libres pendant toute la durée de la compétition.

Les joueurs et joueuses doivent être présents dans le gymnase 30 minutes avant l'appel de leur match.

4.2. Tableaux

Chaque tableau de simple est limité à 24 joueurs. Chaque tableau de double est limité à 12 paires. Dans le respect des impératifs techniques de l'organisation et des horaires indicatifs :

- Tous les tableaux se dérouleront en poules de 3 (de préférence) avec 1 sortant ou de 4 avec 2 sortants ou, le cas échéant, sous forme de poule unique de 3, 4 ou 5.

- Si possible, une augmentation du nombre de sortant par poule sera mise en place en Double puis en Mixte et enfin en simple

- Si besoin, une limitation du nombre de sortant par poule ou un tableau à élimination directe sera mise en place en Mixte puis en Double. Il n'y aura pas de matchs pour la troisième place (petite finale). L'organisation favorisera une séparation par provenance en poules entre les Codeps.

Pour l'attribution d'un titre, le nombre d'inscrits par tableau ne doit pas être inférieur à 3.

Dans le cas où il n'y a pas suffisamment de joueurs dans une série, plusieurs séries peuvent être regroupées.

Les tableaux sont validés par le Juge-Arbitre en coordination avec le responsable de la commission compétitions.

4.3. Ajustements

4.3.1. Tableau non remplis

Le comité d'organisation se réserve la possibilité de limiter le nombre de places attribuées aux meilleurs CPPH afin de réduire la taille des tableaux non remplis au multiple de 3 directement inférieur (14 inscrits => tableau à 12 par exemple).

4.3.2. Augmentation de la taille des tableaux

Une fois les inscriptions enregistrées, la taille des tableaux les plus demandés pourra être augmentée.

4.4. Remplacement

Dans la limite de l'article 3.2.5 du RGC, les forfaits et désistements de dernière minute seront remplacés :

- En simple : par le suivant sur la liste d'attente
- En double : au choix de la personne restante, et par la paire suivante sur la liste d'attente si abandon de la paire titulaire.

Tout compétiteur inscrit au Championnat qui ne se présente pas le jour de la compétition est déclaré forfait (WO). Il a 5 jours pour justifier son absence auprès de la commission compétitions de la ligue competitions@lbfcbad.fr.

En cas de forfait volontaire ou non justifié, les sanctions appliquées sont celles du Règlement Général des Compétitions de la FFBAD.

5. DIVERS

5.1. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés. Le volant officiel est Trinisport TR2. Les volants seront fournis par la Ligue pour toutes les finales.

5.2. Salles

L'infrastructure est composée de deux salles : Champ de foire et Michel Cerdan.

- Champ de Foire : les volants touchants la structure seront comptés faute en jeu comme au service.

- Cerdan : les volants touchants la structure ou les éléments suspendus seront comptés faute en jeu comme au service. Les volants touchants les filins des panneaux de basket seront comptés let à tout moment.

La disposition des salles ne réclame pas la matérialisation d'une chambre d'appel. Les joueurs appelés à disputer leur match devront le faire avec tout l'équipement nécessaire.

5.3. Points particuliers

Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes. Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération. Le test des volants devra s'effectuer dès l'arrivée sur le terrain. Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points. Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.

5.4. Scoring

Chaque participant s'engage à scorer un match sur simple appel du JA ou de l'organisateur.